



**NOUS
ENGAGER
POUR LES
ENTREPRISES
INDUSTRIELLES**
RAPPORT ANNUEL 2010

SOMMAIRE

- 2 Message de Frédéric Saint-Geours
Président de l'UIMM
- 4 Interview de Jean-François Pilliard
Délégué Général de l'UIMM
- 7 **UN RÉSEAU
DE SERVICES
DE PROXIMITÉ**
- 8 Le Conseil
- 10 Le Bureau
- 12 Nos valeurs
- 14 Nos missions
- 16 Faits marquants de l'année 2010
- 18 Chiffres clés
des industries de la métallurgie
- 22 Conjoncture économique en 2010
- 25 **UNE PRIORITÉ :
LA COMPÉTITIVITÉ
DE L'INDUSTRIE**
- 26 Animer un dialogue
social innovant
- 30 Contribuer à l'expertise sociale
au service de l'interprofessionnel
- 32 Approfondir
le dialogue social européen
- 34 Maintenir l'emploi
et développer les compétences
- 36 Former les salariés
aux métiers industriels
- 38 Alternance et formation :
œuvrer pour l'emploi des jeunes
- 41 Favoriser l'attractivité des métiers
technologiques et industriels
- 44 Accompagner
le développement des entreprises
- 47 **PROXIMITÉ
ET REPRÉSENTATIVITÉ**
- 47 Le réseau

L'UIMM, PARTENAIRE DU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

L'UIMM est l'une des principales organisations professionnelles en France. Sa vocation est de représenter les entreprises de la métallurgie et de les accompagner dans leur développement. Partenaire de référence, l'action de l'Union est guidée par une ambition : apporter un service social et juridique aux entreprises adhérentes. Avec 13 chambres syndicales professionnelles et 78 chambres syndicales territoriales, l'Union est un partenaire de référence dans l'organisation patronale française.

Après avoir contribué à donner en 2009 aux entreprises de la métallurgie des moyens pour traverser la crise tout en se préparant à la reprise, l'UIMM s'est mobilisée en 2010 au service de la compétitivité de l'industrie. Compétitivité économique, performance sociale : l'objectif est de soutenir le développement des entreprises industrielles.



En rendant public pour la troisième fois son bilan d'activité, l'UIMM répond à un devoir d'information et de pédagogie vis-à-vis de ses nombreux adhérents et partenaires. Les relations sociales se sont longtemps caractérisées par la discrétion de leurs protagonistes. L'évolution que nous avons accompagnée ces dernières années incite désormais les organisations syndicales, de toute taille et de tout secteur, à participer publiquement aux débats de société. Cette exigence portée par l'opinion publique doit profiter à la démocratie sociale, confortée dans son autonomie et résolument actrice du destin de notre société.

C'est la raison d'être de ce nouveau rapport annuel : rendre compte des efforts menés sur tous les territoires pour accompagner le développement social et économique des entreprises industrielles, rappeler les faits et les dates qui ont marqué l'année écoulée au sein de notre organisation, et donner un aperçu des nombreux travaux menés par l'UIMM dans l'univers patronal, social et entrepreneurial.

En effet, l'année a été riche. La concertation visant à réformer le régime général de retraite a permis de pérenniser les équilibres indispensables à son financement ; l'UIMM a livré son expertise et son savoir au sein de l'interprofessionnel, pour le bénéfice de toutes les entreprises françaises. Au sein de la branche métallurgique, les moyens humains et financiers de nos entreprises ont été renforcés pour accroître le nombre de jeunes salariés placés sous contrat d'alternance. Ils seront 40 000 en 2011 et en 2012.

Malgré la crise, ce sont plus de 150 000 salariés de l'industrie qui ont bénéficié d'une formation professionnelle, illustrant le facteur déterminant que constituent les compétences dans la compétitivité de nos entreprises. L'UIMM a également déployé ses fonds et ses dispositifs de financement imaginés en 2008, investissant dans plusieurs dizaines de projets d'insertion, d'innovation et de développement dans les entreprises métallurgiques.

Nous ne pourrions certainement pas compenser tous les déséquilibres qui frappent l'industrie française. Certains tiennent à notre histoire et d'autres à des décisions en souffrance : la réforme du financement de la protection sociale et la modernisation du marché du travail sont quelques-uns des défis immédiats auxquels les pouvoirs publics devront répondre pour enrayer la perte de compétitivité de nos entreprises. Les partenaires sociaux y travaillent déjà abondamment, dans un esprit de responsabilité qui marque sans doute une autre évolution majeure de notre époque.

Passant progressivement d'une approche conflictuelle à un dialogue maîtrisé et ouvert, les acteurs sociaux font le pari des réformes structurelles, porteuses de croissance et de développement pour les entreprises et leurs salariés. L'information et les débats publics conditionnent certainement cette évolution à laquelle nous souhaitons pleinement prendre part.

**DIALOGUER
ET AGIR SANS
ATTENDRE
POUR LA
COMPÉTITIVITÉ
DE L'INDUSTRIE**



Les industries de la métallurgie ont connu une année de rebond de leur activité. Celle-ci supprime-t-elle les effets de la crise ?

La métallurgie a payé un lourd tribut à la crise et la reprise s'avère particulièrement contrastée d'un secteur à l'autre. Les industries de la branche, constituées de beaucoup de petites et moyennes entreprises, ont connu une chute moyenne de 28 % de leur activité. Depuis juillet 2010, point le plus bas constaté, les entreprises ont regagné 10 points d'activité. Beaucoup a été fait pour adapter les entreprises à la conjoncture, éviter des défaillances et préserver les emplois et les compétences. Mais une partie des conséquences sociales et humaines subsiste.

Quels chantiers l'UIMM a-t-elle ouvert cette année pour mieux répondre aux attentes des entreprises adhérentes, notamment en matière de compétences ?

Un grand nombre d'initiatives ont été prises pour créer les conditions du développement social et économique des entreprises industrielles. Nous avons notamment décidé de proroger les accords signés en mars 2009 pour aider les entreprises à garder auprès d'elles les compétences dont elles auront besoin dès la reprise. Le droit individuel à la formation, utilisé pendant le temps de travail, a concerné 87 000 salariés et stagiaires pour un investissement de près de 25 millions d'euros. De même, 100 000 personnes ont bénéficié d'une formation professionnelle pendant le chômage partiel. Là encore, nous avons investi près de 24 millions d'euros pour que la crise n'affecte pas brutalement les compétences.

Notre fonds Agir pour l'insertion dans l'industrie a également investi plus de 4 millions d'euros dans 44 projets. Près de 6280 jeunes et salariés éloignés de l'emploi ont déjà pu en profiter par le biais des chambres territoriales de l'UIMM.

La formation professionnelle concentre l'essentiel de nos moyens : 600 millions d'euros sont investis à travers les 51 centres de formation de la branche métallurgique. 34 000 alternants et 150 000 salariés sont concernés chaque année, une contribution majeure au développement des compétences industrielles.

En parallèle, une démarche collaborative inédite a été lancée dans toutes les régions pour construire une nouvelle politique emploi-formation. En identifiant et en anticipant les besoins des entreprises sur le terrain, l'UIMM et ses partenaires fournissent aux organismes de formation professionnelle une expertise et des lignes directrices précises, valables sur le long terme.

Comment favorisez-vous l'innovation en matière de dialogue social ?

En amont de toute négociation, la méthode consiste à évaluer auprès des entreprises la valeur ajoutée et l'opportunité d'une telle démarche. Nous prenons l'initiative de fixer un agenda social annuel et nous déterminons ensuite les thèmes de discussion. Chaque fois que s'ouvre une négociation de branche, nous faisons le pari de l'innovation, de la participation et de la responsabilité de chaque acteur. L'UIMM s'oblige à favoriser des accords majoritaires, et je note que cela fonctionne. Avant de négocier, nous partageons un diagnostic avec l'ensemble des syndicats participants. Cela nourrit le consensus et permet d'aboutir à des solutions réalistes, utiles et concertées. Tous ne signent pas, mais chacun contribue.

L'innovation, c'est aussi l'expérimentation. Nous testons des dispositifs, évaluons leurs bénéfices et discutons ensuite de leur généralisation. Ce principe garantit des réponses plus efficaces et plus souples.

L'année 2010 a été marquée par la réforme du régime général et complémentaire de retraites. Quelle contribution l'UIMM a-t-elle apportée à cette concertation ?

Les résultats obtenus à travers le relèvement de l'âge du départ en retraite constituent une réponse aux enjeux humains, marqués par l'allongement de l'espérance de vie, et aux nécessités économiques. Concernant les régimes de retraites complémentaires, l'accord trouvé pour l'Agirc et l'Arrco a permis de réduire significativement le déficit qui menaçait à terme l'avenir même de ces régimes, et de créer des conditions de dialogue sur leur évolution. Cet objectif a été tenu sans augmentation de cotisations.

La coopération des équipes de juristes de l'UIMM avec ceux de l'interprofessionnel s'est révélée très utile pour parvenir à ce résultat.

L'industrie souffre encore d'un déficit d'attractivité de ses métiers.

Sentez-vous que la situation évolue ?

Nous soutenons sans relâche toutes les initiatives locales et nationales visant à rendre nos métiers plus attractifs auprès des jeunes et des salariés en reconversion. Une deuxième étape de notre stratégie de communication a été lancée auprès du grand public à l'occasion de la Semaine de l'industrie d'avril 2011 pour convaincre 40 000 jeunes de rejoindre les industries technologiques chaque année.

Je note que les décideurs et l'opinion publique prennent conscience de l'intérêt des carrières industrielles pour les salariés et pour les jeunes. Les initiatives professionnelles et gouvernementales et les états généraux y contribuent. L'image de l'industrie s'améliore et notre nouveau baromètre révèle que 61 % des Français sont intéressés par ses métiers. Il reste beaucoup à faire mais nous sommes sur la bonne voie.

Le débat sur la compétitivité et sur l'emploi concerne particulièrement l'industrie française. Quelles positions l'UIMM entend-elle défendre sur ces sujets ?

La démocratie sociale doit être le lieu des débats dépassionnés, ceux qui intéressent au premier chef les entrepreneurs et les salariés. Des rapports récents de la Cour des comptes et de l'institut COE-Rexecode ont porté sur le déficit croissant de compétitivité de nos entreprises par rapport à nos concurrents directs. Ne nous voilons pas la face et répondons concrètement aux défis du financement de la protection sociale, de la formation initiale et professionnelle des compétences, et de la modernisation du marché du travail. D'autres enjeux doivent être traités, tel que celui de la nécessaire évolution des relations entre les grands groupes et les PMI. En 2011, la Convention annuelle de l'UIMM porte sur ces sujets. Au terme d'un processus d'écoute et de réflexion collective, nous livrerons des pistes de réforme concrètes.



UN RÉSEAU DE SERVICES DE PROXIMITÉ

Servir les 45 000 entreprises industrielles de la métallurgie : c'est ce qui guide, au quotidien, l'action de l'UIMM. Une gouvernance claire ; des valeurs ancrées dans l'organisation ; une mission sociale réaffirmée : plus que jamais l'Union se positionne comme un partenaire social de référence.

LE CONSEIL

Principal organe de décision de l'UIMM, le Conseil réunit 97 chefs d'entreprises, présidents de chambres syndicales et de fédérations professionnelles ; y participent également le Délégué général et le Secrétaire général. Il s'est réuni 11 fois en 2010.

Gérard ALCAZAR

UIMM Saône-et-Loire

Jacques AUDUREAU

UIMM Vendée

Patrick BAILLY

Conseil National des Professions de l'Automobile (CNPA)

Laurent BATAILLE

UIMM Oise

Pierre BENOÎT

UIMM Centre et Sud-Auvergne

Étienne BERNARD

GIM Région Parisienne

Jean-Luc BESNARD

UIMM Périgord

Marc BLONDEL

UIMM Haute-Vienne et Creuse

André BONAL

UIMM Meurthe-et-Moselle

Claude BORDES

Chambre Syndicale des Industries Métallurgiques de l'Ain

Patrick BOURRELIER

UIMM Loiret

Étienne BOYER

UIMM Doubs

Xavier DE BOYSSON

UIMM Vienne

Philippe BRASSE

UIMM Région Havraise

Christian BRETHON

UIMM Marne

Philippe BRUN

UIMM Provence-Alpes

Jean-Claude CAMARET

UIMM Sarthe

Jean CESBRON

UIMM Loire-Atlantique

Xavier CEYRAC

UIMM Adour Atlantique

Claude CHAM

Fédération des Industries des Équipements pour Véhicules (FIEV)

Yves CHASSAGNE

UIMM Allier

Pierre CHATEL

UIMM Haute-Marne

Jean-Luc CLÉMENT

UIMM Loire

François COUDRON

UIMM Ille-et-Vilaine et Morbihan

François COURTOT

UIMM Gironde-Landes

Jean DAGREGORIO

UIMM Yonne

Philippe DARMAYAN

Fédération Française de l'Acier (FFA)

Denis DARY

UIMM Indre

Dominique DAUXERRE

GIM Région Parisienne

Patrick DEJEAN

UIMM Savoie

Jean-Gabriel DEPONGE

UIMM Loir-et-Cher

André DUCROCQ

UIMM Littoral Pas-de-Calais

Jérôme DUPREZ

UIMM Somme

UIMM Aisne

Daniel DUREUX

UIMM Côte-d'Or

Claudine DYÉ

UIMM Finistère

Philippe ENXERIAN

Rouen-Dieppe

Michel FAOU

Syndicat National des Industries de la Réparation Navale

Pierre-Yves FAUQUET

UIMM Vimeu

Christian FONTAINE

UIMM Cher

Gilles FRADIN

UIMM Maine-et-Loire

Jérôme FRANTZ

Fédération des Industries Mécaniques (FIM)

Thierry GAGNEZ

UIMM Vosges

François GILLIARD

UIMM Vaucluse

Michel GORNET

Comité des Constructeurs Français d'Automobiles (CCFA)

Michel GUERTON

UIMM Eure-et-Loir

Jean-Paul HERTEMAN

Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales (GIFAS)

Madeleine JAUFFRET

UIMM Var

Michel JOURDAN

UIMM Flandre Maritime

Joël KARECKI

Compagnie Française Philips

Gilles KOHLER

UIMM Belfort-Montbéliard

Georges LACAZE

UIMM Charente-Maritime

Jacques LAUVERGNE

GESIM

Patrice LE REUN

UIMM Charente

Ronan LE TIEC

UIMM Côtes-d'Armor

Philippe LECLERCQ

UIMM Lot-et-Garonne

Denis LEGRAND

UIMM Cambrésis

Jean-Jacques LEGUAY

UIMM Haut-Rhin

Alain LESGARDS

UIMM Nièvre

Joseph LIBNER

Fédération Française de la Carrosserie (FFC)

Jean-Pierre LUCAS

UIMM Moselle

Jean LUMINET

UIMM Midi-Pyrénées

Joël MARÇAIS

UIMM Bas-Rhin

Henri MARCHETTA

UIMM Haute-Savoie

Gilbert MARCHIOL

UIMM Rhodanienne

Gérard MAUBREY

UIMM Aube

Serge MERLIER

UIMM Valencienne

Marc MESPLARAU

UIMM Adour-Pyrénées

Jean-François MEYER

UIMM Eure

Daniel MICHAUX

UIMM Manche

Patrick MONTFORT

UIMM Corrèze

Jean-Yves MULLER

UIMM Calvados

Louis NEGRE

Fédération des Industries Ferroviaires (FIF)

Jean-François PARROT

UIMM Jura

Philippe PATITUCCI

UIMM Gard-Lozère

Alain PATRICE

UIMM Touraine

Patrice PENNEL

UIMM Lille Flandre Intérieure

Jean-Marie POIMBŒUF

Chambre Syndicale des Chantiers Navals

Daniel POTTIER

UIMM Sambre-Avesnois

Marie-Christine PY

UIMM Mayenne

Jean-Luc QUIVOGNE

UIMM Haute-Saône

Jean-Louis RABOURDIN

UIMM Seine-et-Marne

Philippe RAYMOND

UIMM Deux-Sèvres

André ROBERT-DEHAULT

Les Fondateurs de France

Didier ROCRELLE

UIMM Drôme-Ardèche

Jean-Claude RYLKO

UIMM Meuse

Frédéric SAINT-GEOURS

UIMM

Jacques DE SAINT-GILLES

UIMM Ardennes

Daniel SOURY-LAVERGNE

Fédération Française de l'Acier (FFA)

Jean-Claude STIEVENARD

UIMM Artois-Douais

Pascale SUC

UIMM Méditerranée Ouest

Catherine TISSOT-COLLE

Fédération des Minerais, Minéraux Industriels et Métaux non Ferreux (FEDEM)

Marcel TORRENTS

UDIMEC (Isère)

Luc TOURNAIRE

UIMM Côte d'Azur

Luc VAN RYSSEL

UIMM Orne

Jean VAYLET

Fédération des Industries Électriques, Électroniques et de Communication (FIEEC)

Jean-Paul VINET

UIMM Région de Thiers

Philippe VIVIEN

AREVA

UNE GOUVERNANCE REPRÉSENTATIVE ET EFFICACE

Depuis trois ans, l'UIMM s'est engagée dans une démarche inédite pour une organisation patronale. La gouvernance a été entièrement renouvelée. Le rôle des instances et leurs relations ont été clairement définis. La certification des comptes est inscrite dans les statuts, pour l'Union comme pour les organisations intégrées dans son périmètre de consolidation. Ce nouveau mode de fonctionnement, fédérateur et transparent, est au service des entreprises industrielles.

LES COMMISSIONS

Six commissions spécialisées ont été créées pour préparer les décisions du Conseil et du Bureau : la commission communication, la commission sociale, la commission formation, la commission territoriale, la commission solidarité et la commission audit et finances. Les commissions sociale et formation sont aussi chargées de préparer les négociations avec les partenaires sociaux.

En 2010, la **commission communication** a travaillé sur la poursuite du programme de communication grand public de l'organisation.

La **commission sociale** a concentré ses travaux sur la politique conventionnelle de branche, la GPEC et les mesures en faveur de l'emploi. Elle a aussi apporté sa contribution aux questions ayant fait l'objet de négociations au niveau interprofessionnel.

La **commission formation** a participé à la formalisation de la nouvelle politique emploi-formation de l'UIMM.

La **commission territoriale** a examiné les demandes d'accompagnement des chambres syndicales portant, en 2010, sur des projets de reconfiguration du territoire ou de développement de nouveaux services.

La **commission audit et finances** a poursuivi son travail afin de vérifier que les normes de gouvernance et les procédures financières sont en conformité avec les règles d'éthique posées par les membres de l'Union.

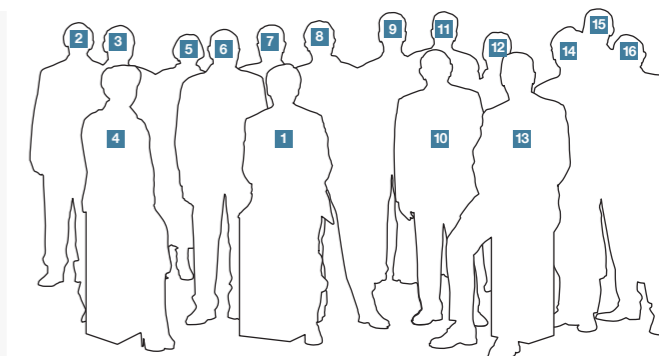
La **commission solidarité** a mis en application le nouveau dispositif de solidarité de l'UIMM, qui vise à apporter le soutien de la profession aux entreprises adhérentes.



LE BUREAU

Le Bureau de l'UIMM rassemble 24 personnes. Il réunit des personnalités qualifiées de l'industrie et des représentants des chambres syndicales territoriales et des chambres syndicales professionnelles.

Présidé par Frédéric Saint-Geours, le Bureau se réunit chaque mois pour assister le Président dans la préparation et le suivi des orientations stratégiques décidées par le Conseil. Il s'est réuni 11 fois en 2010.



1 Frédéric SAINT-GEOURS
Président de l'UIMM
Membre du Directoire
de PSA Peugeot Citroën

2 Jean-François PILLIARD
Délégué général de l'UIMM

3 Gilbert MARCHIOL
Président UIMM Rhodanienne
Administrateur Tecumseh Europe

4 Catherine TISSOT-COLLE
Présidente de la FEDEM
Directrice de la communication
et du développement durable
d'ERAMET

5 Claudine DYÉ
Présidente UIMM Finistère
Directrice générale de CMA

6 Jean LUMINET
Président UIMM Midi-Pyrénées
Mandataire de Goodrich
Aerospace Europe

7 André BONAL
Président UIMM
Meurthe-et-Moselle
PDG de Gouvy

8 Jérôme FRANTZ
Président de la FIM
Directeur général
de Frantz Electrolyse

9 André ROBERT-DEHAULT
Président d'honneur
Les Fondateurs de France
Vice-président UIMM Haute-Marne
PDG des Acieries Hachette
et Driout

10 Michel GORNET
Comité des constructeurs
français d'automobiles

11 Yvon JACOB
Ambassadeur de l'industrie

12 Madeleine JAUFFRET
Présidente UIMM Var
PDG Transmetal Industrie

13 Nicolas CHILOFF
Président du groupe Cogemec

14 Patrick DEJEAN
Président UIMM Savoie
Directeur général d'AGRATI France

15 Jean-Pierre FINE
Secrétaire général de l'UIMM

16 Étienne BERNARD
Président du GIM
PDG de L. Bernard SA

Absents sur la photo

Étienne BOYER
Président UIMM Doubs
Président « Altitude »

Claude CHAM
Président de la FIEV
Administrateur de Magneto
Wheels France

Sybilie DESCLOZEUX
Directrice générale ERTM SA

Jean-Paul HERTEMAN
Président du GIFAS
Président du Directoire
du groupe Safran

Anne LAUVERGEON
Présidente du Directoire d'AREVA

Jean-Jacques LEGUAY
Vice-Président UIMM Haut-Rhin
PDG de Stein Energie

Luc VAN RYSSEL
Président UIMM Orne
Directeur général Matfer Industrie

Jean VAYLET
Vice-président de la FIEEC
Directeur général d'ATMEL France

NOS VALEURS

La démarche de l'UIMM, que ce soit au niveau territorial, national ou européen, est guidée par trois valeurs : l'engagement, la proximité et l'innovation. Ces valeurs se retrouvent au quotidien dans toutes les initiatives de l'Union.

Engagement

Le rôle de l'Union est de prendre parti pour les entreprises, de s'impliquer individuellement au profit de l'intérêt collectif. Une mission d'influence, en particulier auprès des pouvoirs publics, pour positionner l'industrie au plus près des préoccupations nationales.

Dans les faits...

- L'UIMM s'engage pour le développement des entreprises en lançant le Fonds pour l'innovation dans l'industrie.
- L'Union accompagne les entreprises pendant la crise et s'engage avec elles pour maintenir l'emploi.
- Négociations interprofessionnelles : l'Union contribue, au sein du Medef par l'intermédiaire de son Délégué général, à faire valoir les intérêts des entreprises dans le débat sur la réforme des retraites.
- Congé maternité ; champs électromagnétiques ; durée du travail... : l'Union milite dans l'intérêt des entreprises françaises auprès des autorités européennes.

Proximité

Pour apporter un service aux entreprises, il faut pouvoir les écouter, comprendre leur environnement, identifier leurs besoins. Et agir au plus près de leurs attentes. Par la connaissance que le réseau a des entreprises, des besoins d'emploi, des métiers et de leur évolution, elle met au service des entreprises un service de proximité.

Dans les faits...

- Avec 150 000 salariés formés par an et 34 000 jeunes en alternance en 2010, l'UIMM est le premier réseau privé de formation professionnelle de l'industrie.
- En 2010, la nouvelle politique emploi-formation pour la branche a été élaborée à partir des remontées des entreprises, dans une démarche de co-construction.
- Suite à l'accord sur la GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences), les Adefim recrutent et forment des développeurs de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences. Leur mission est d'accompagner les entreprises pour réaliser un diagnostic et mettre en place, avec elles, des actions de GPEC.

Innovation

Enjeu clé des entreprises, l'innovation est aussi une valeur importante de l'UIMM. Innover, c'est sortir du cadre habituel. C'est anticiper. C'est ouvrir de nouveaux champs.

Dans les faits...

- En matière de droit social, l'UIMM, avec les partenaires sociaux, invente en 2010 la « période de mobilité sécurisée », une avancée majeure en terme de flexibilité pour l'entreprise.
- En 2010, l'Union innove en proposant, pour la première fois, une démarche globale de GPEC au niveau de la branche de la métallurgie.
- Depuis 2008, l'UIMM prend l'initiative pour définir la méthode du dialogue social et, avec les syndicats, le calendrier de celui-ci.

NOS MISSIONS

La mission de l'UIMM est de favoriser le développement des entreprises en mettant son expertise à leur service dans une démarche d'information, de conseil et de représentation, au plus près de leurs préoccupations économiques, juridiques et sociales.

Expert social de proximité, l'organisation est une force de proposition et d'anticipation pour l'industrie.

Informier

Alors même que la législation sociale évolue en permanence et que l'accumulation des lois et règlements rend leur application de plus en plus complexe, l'UIMM propose un service d'information et d'analyse pour décrypter l'évolution du droit social en France et à l'international. L'objectif est d'aider les entreprises industrielles à gérer au mieux les enjeux juridiques et sociaux auxquels elles sont confrontées au quotidien. Publications de référence, avis d'experts, partage des meilleures pratiques : l'UIMM est au service de ses adhérents. Ses domaines de compétences englobent tout le champ social, notamment les contrats de travail, la gestion des compétences, la représentation du personnel ou encore les conflits du travail.

750 experts au service de la doctrine sociale

Conseiller

Au-delà de son rôle d'information, l'UIMM apporte aux chambres syndicales et à leurs adhérents des conseils et un appui permanent dans tous les domaines relevant de sa compétence. Elle les aide à appliquer au quotidien les textes réglementaires. Elle les soutient et les conseille dans le processus de dialogue social. Elle assiste également les entreprises adhérentes, et notamment les TPI et PMI, en cas de conflit ou de contentieux du travail. Elle les accompagne en particulier dans le domaine de la gestion des compétences et des ressources humaines. Enfin, elle pilote et anime un réseau d'organismes de formation professionnelle et d'apprentissage au service des besoins des entreprises industrielles.

Former à l'industrie

51 Centres de Formation d'Apprentis de l'Industrie (CFAI)

23 Instituts des Techniques d'Ingénieur de l'Industrie (ITII)

45 Associations de Formation Professionnelle de l'Industrie (AFPI)

54 Association de Développement des Formations des Industries de la Métallurgie (ADEFIM)

Des guides pratiques pour l'entreprise

En 2010, l'UIMM a publié de nouveaux ouvrages opérationnels et en particulier un guide sur la prévention du stress. L'objectif est de donner aux TPI et PMI des clés de compréhension sur les sujets d'actualité qui les concernent et de leur faciliter la mise en œuvre d'actions appropriées.

Représenter et promouvoir les intérêts des entreprises

Influencer, négocier, promouvoir : l'UIMM a aussi pour mission de représenter les entreprises, de défendre leurs intérêts et de les accompagner dans leur développement économique et social. À ce titre, l'organisation est l'interlocuteur privilégié des partenaires sociaux comme de l'État. Elle agit aussi comme mandataire des entreprises pour la gestion d'organismes paritaires professionnels et interprofessionnels. Elle est, enfin, le porte-parole des entreprises de la métallurgie en France, en Europe et dans les instances internationales.

50 mandats nationaux dans des organismes paritaires

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2010

L'année 2010 a été marquée par de nombreuses avancées dans la branche de la métallurgie. Toutes ces avancées ont en commun d'œuvrer pour améliorer la compétitivité des entreprises.



18 mars 2010

Un appel à la refondation patronale et à l'émergence d'une voie forte pour l'industrie

À l'occasion de sa Convention annuelle, l'UIMM a lancé un appel pour une véritable refondation des organisations professionnelles. L'enjeu est de répondre aux attentes des entreprises et de faire entendre efficacement la voix des industriels.

Pour en savoir plus : lire page 41

26 avril

Les nouvelles voies du dialogue social

L'UIMM signe un accord fondateur relatif au dialogue social. L'Union réaffirme que « le dialogue social dans son ensemble, et plus particulièrement la voie conventionnelle, est le moyen le mieux adapté pour parvenir à concilier les intérêts des salariés et le progrès social avec les contraintes économiques et techniques s'imposant aux entreprises dans une économie ouverte sur le monde, confrontée en permanence à des mutations rapides ».

Avril à novembre

La réforme des retraites, point d'orgue du dialogue interprofessionnel 2010

Durant cette période de consultations des partenaires sociaux par les pouvoirs publics, l'UIMM a mis ses compétences et son expertise au service du dialogue interprofessionnel dans le débat national sur la réforme des retraites.

Pour en savoir plus : lire page 30

Mai

GPEC

La métallurgie signe un accord sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences.

Pour en savoir plus : lire pages 34/35



10 juin

Agir pour l'insertion dans l'industrie

Présidé par Anne Lauvergeon, PDG d'AREVA, et doté par l'UIMM de 70 millions d'euros sur cinq ans, le fonds Agir pour l'insertion dans l'industrie (A2i) a été officiellement lancé le 10 juin sur le site des « Ailes de la ville », un chantier d'insertion de la Seine-Saint-Denis soutenu par le Fonds, le GIM et l'Aforp.

Pour en savoir plus : lire page 37



20 ans d'alternance pour les ingénieurs

En 1990, l'UIMM crée la première formation d'ingénieurs en alternance. En 2010, la France compte 23 ITII (Instituts des Techniques d'Ingénieur de l'Industrie) qui, en 20 ans, ont formé plus de 20 000 ingénieurs. **Pour en savoir plus :** lire page 40

12 juillet

Priorité à l'emploi

Forte du bilan très positif des mesures urgentes pour l'emploi adoptées en 2009, l'UIMM reconduit l'accord en 2010. De nouvelles actions sont proposées pour favoriser le maintien dans l'emploi et le développement des compétences.

Pour en savoir plus : lire pages 34/35

Juillet

Prévenir le stress en entreprise



Pour aider ses adhérents à mieux appréhender la problématique du stress au travail, l'UIMM publie un nouveau guide : « Agir contre le stress ». Diffusé en 2010, ce guide propose une méthodologie concrète pour mettre en place des actions préventives dans l'entreprise.

8 septembre

Vers une nouvelle politique emploi-formation dans la métallurgie

L'UIMM a lancé une démarche de fond dans l'ensemble du réseau pour redéfinir la politique emploi-formation de la branche. Une démarche de co-construction a abouti à la formalisation des orientations de la nouvelle politique emploi-formation dans la métallurgie, avec pour objectif d'anticiper les besoins des entreprises en matière de compétences et de qualifications.

Pour en savoir plus : lire pages 34/35



Septembre

Lancement du Fonds pour l'innovation dans l'industrie

Comment rapprocher l'industrie, le monde de la recherche et l'enseignement supérieur ? Comment inciter les petites et moyennes entreprises industrielles à innover ? C'est pour apporter des réponses à ces deux questions que le Fonds pour l'innovation dans l'industrie (F2i) a été officiellement lancé en 2010 par Frédéric Saint-Geours, Président de l'UIMM et Georges Jobard, président du Fonds et de l'entreprise Clextal.

Pour en savoir plus : lire page 46

+5%

Décembre

Alternance en 2010

Au plus fort de la crise en 2009, les partenaires sociaux de la métallurgie s'engagent à maintenir le nombre d'alternants dans les entreprises de la métallurgie. Pari gagné. Objectif dépassé en 2010 avec 33 979 contrats en alternance dans la branche, soit une augmentation de 5 %.

CHIFFRES CLÉS DES INDUSTRIES DE LA MÉTALLURGIE

Les industries de la métallurgie, c'est près de 45 000 entreprises en France. Représentant l'ensemble de ces entreprises, l'UIMM est l'une des principales branches professionnelles françaises. Elle couvre de multiples secteurs d'activité, des composants électroniques à l'automobile.

45 000 entreprises
en France

Produits informatiques,
électroniques et optiques

Automobile

Métallurgie
et produits métalliques

Équipements électriques

Autres matériels
de transport

Autres industries
manufacturières

Machines et
équipements

1,6
million
de salariés

358,5
milliards
d'euros
de chiffre
d'affaires

56,2 %
des exportations
manufacturières

48,2 %
de la valeur
ajoutée
manufacturière

3,3 %
du chiffre d'affaires
des industries
de la métallurgie
consacrés à la
Recherche &
Développement



L'UIMM, C'EST AUSSI

“ **13**
Chambres
syndicales
professionnelles ”

“ **78**
Chambres
syndicales
territoriales ”

“ Une
organisation
nationale de
près de
130
salariés ”

2010 À L'HEURE DE LA REPRISE...

Après la récession de 2009, l'économie mondiale a renoué avec une croissance proche de 5%. L'Asie émergente sort renforcée de la crise. Les économies développées, qui avaient subi une baisse sensible de l'activité en 2008, ont retrouvé le chemin de l'expansion, sans encore rejoindre les niveaux de production antérieurs. En Europe, l'Allemagne obtient une reprise vigoureuse, tandis que les économies d'Europe du Sud restent à la traîne.

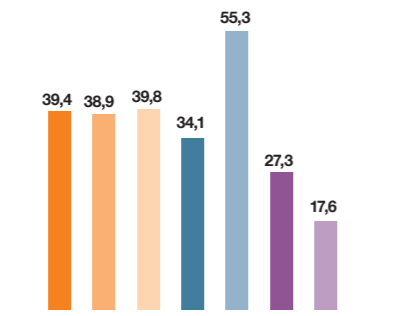
... SOUS L'IMPULSION DES EXPORTATIONS

En France, l'activité industrielle se redresse régulièrement depuis le printemps 2009. La production des industries métallurgiques a progressé de 17%, après avoir chuté de 26% pendant la crise. Elle a ainsi récupéré plus de la moitié du terrain perdu. L'activité dans les matériels de transport, la plus durement touchée par la récession, s'est redressée vivement, revenant à 9% de son record antérieur. La production de biens d'équipement, pénalisée par les surcapacités industrielles, a amorcé un lent rebond au début 2010, grâce au redémarrage des exportations, notamment à destination des économies émergentes, où l'effort d'équipement demeure intense.

Au cours des prochaines années, la croissance restera impulsée par la demande mondiale. L'amélioration de la compétitivité industrielle française, après l'érosion observée pendant la dernière décennie, doit constituer une priorité nationale.

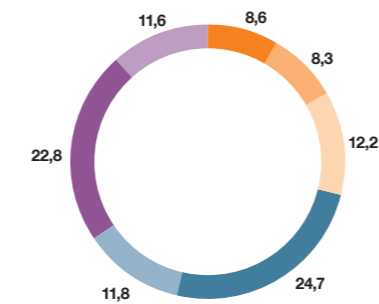
À l'heure de la reprise conjoncturelle, le poids de la métallurgie dans l'économie française reste important. En 2010, 56,2% des exportations de l'industrie manufacturière française provenaient de l'industrie de la métallurgie. Fer de lance de cette dynamique : en 2010, la R&D a représenté 3,3% du chiffre d'affaires des industriels du secteur. Un secteur majoritairement constitué de TPI et de PMI.

EXPORTATIONS



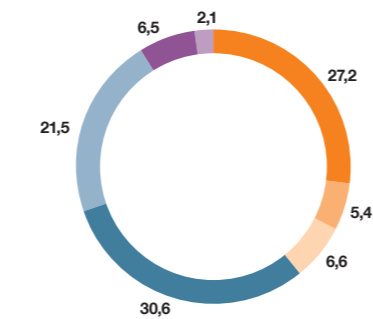
Part des exportations dans le chiffre d'affaires par secteur d'activité

CHIFFRE D'AFFAIRES

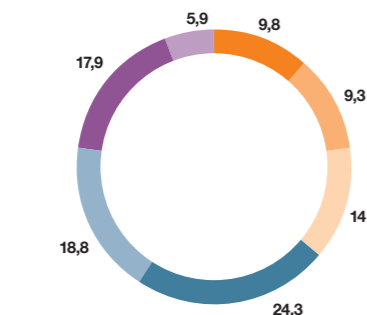


Par secteur d'activité en %

RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT



Par secteur d'activité en %



Exportations : répartition en % par secteur d'activité

ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES, ÉLECTRONIQUES, INFORMATIQUES; MACHINES

- Produits informatiques, électroniques et optiques
- Équipements électriques
- Machines et équipements

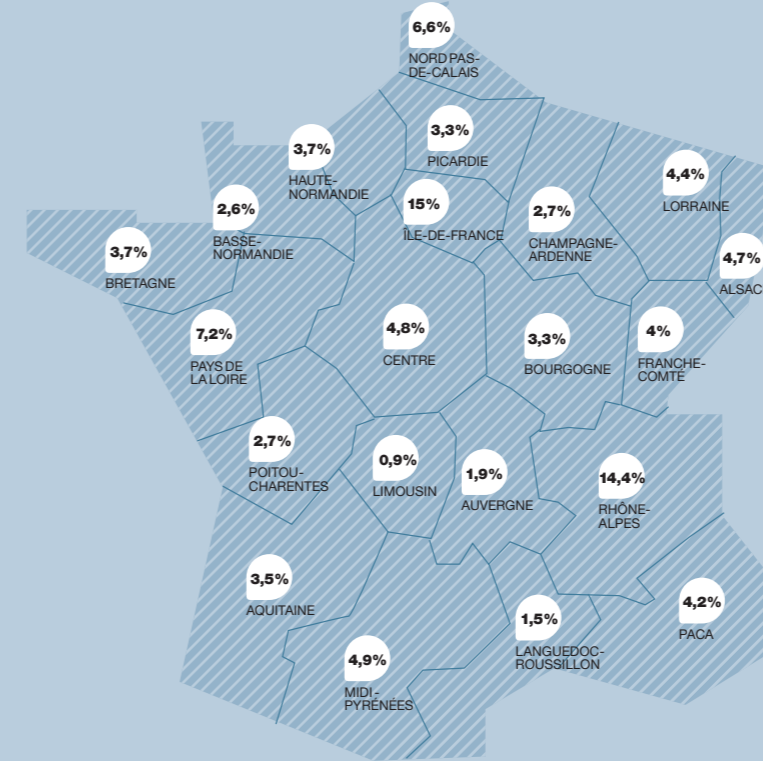
MATÉRIELS DE TRANSPORT

- Automobile
- Autres matériels de transport

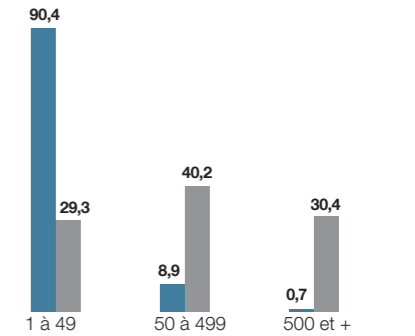
AUTRES INDUSTRIES

- Métallurgie et produits métalliques
- Autres industries manufacturières

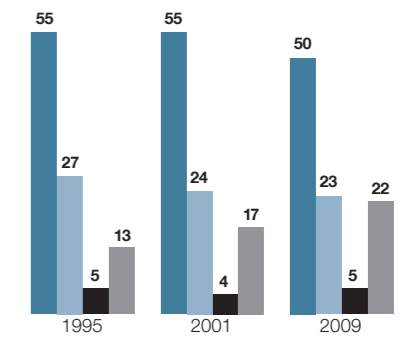
POIDS DES RÉGIONS EN TERMES D'EFFECTIFS SALARIÉS



EMPLOI ET QUALIFICATIONS

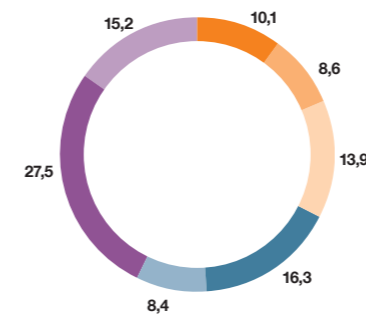


EFFECTIFS SALARIÉS SELON LA TAILLE DES ÉTABLISSEMENTS, EN %

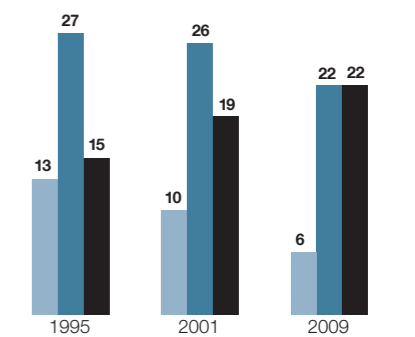


ÉVOLUTION DES QUALIFICATIONS, EN %...

EFFECTIFS SALARIÉS DANS LES INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES



Par secteur d'activité en %



... POUR LES OUVRIERS, EN %

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE EN 2010

L'année 2010 a été marquée par le retour de la croissance de l'économie mondiale. Raffermissement, rebond ou reprise durable ? Les situations sont contrastées selon les secteurs.

Produits informatiques, électroniques et optiques

La production, qui s'était légèrement redressée courant 2009, a connu un passage à vide jusqu'à l'été 2010. Elle a ensuite retrouvé le chemin de la croissance, en particulier grâce au secteur des composants, alors que l'activité pour les équipements de communication et les ordinateurs demeurait atone. Les carnets de commandes, qui s'étaient étoffés jusqu'au troisième trimestre pour rejoindre leurs plus hauts niveaux, se sont ensuite légèrement infléchis.

Équipements électriques

La production de biens d'équipements électriques, qui avait rebondi de 7 % entre le printemps et la fin 2009, a progressé de près de 10 % en 2010. Les carnets de commandes ont augmenté tout au long de l'exercice, se rapprochant de leurs sommets antérieurs.

Machines et équipements

Le rebond de l'activité amorcé à la fin 2009 s'est poursuivi tout au long de l'année suivante. Les industries mécaniques ont bénéficié du boom de la demande des pays émergents, en particulier au deuxième semestre. En revanche, les investissements en France sont restés atones, en ligne avec la faiblesse du taux d'utilisation des capacités.

Automobile

L'activité avait récupéré en 2009 une large partie du terrain perdu en 2008. Le léger reflux dans la première partie de 2010 a laissé place à une franche remontée lors des tout derniers mois de l'exercice. Les constructeurs ont en effet bénéficié d'un afflux de commandes avant l'expiration de la prime à la casse.

Autres matériels de transport

L'activité avait inscrit un niveau record à la mi-2010, avant un léger repli sous l'effet de l'inflexion observée dans le secteur aéronautique. En revanche, le raffermissement de la production dans le secteur naval s'est poursuivi pendant les derniers mois de 2010.

Métallurgie et produits métalliques

La production, qui avait rebondi à partir du printemps 2009, a continué de s'accroître tout au long de 2010. Elle a été stimulée à la fois par la faiblesse des stocks et l'amélioration continue des carnets de commandes. Toutefois, comme pour les autres secteurs, la vive remontée des cours mondiaux des matières premières à la fin de l'été affecte leur rentabilité.

Autres industries manufacturières

Ce secteur, qui recouvre pour l'essentiel des activités de réparation et d'installation, est par nature peu sensible au cycle conjoncturel. La production avait diminué de 8 % en 2008-2009, avant de se redresser de plus de 11 % en 2010, dépassant ainsi ses points hauts antérieurs.

ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES, ÉLECTRONIQUES, INFORMATIQUES; MACHINES

PRODUITS INFORMATIQUES, ÉLECTRONIQUES ET OPTIQUES

31 MILLIARDS D'EUROS DE CHIFFRE D'AFFAIRES	12,2 MILLIARDS D'EUROS D'EXPORTATIONS	160 000 SALARIÉS
---	--	------------------

ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES

29,8 MILLIARDS D'EUROS DE CHIFFRE D'AFFAIRES	11,6 MILLIARDS D'EUROS D'EXPORTATIONS	135 000 SALARIÉS
---	--	------------------

MACHINES ET ÉQUIPEMENTS

43,7 MILLIARDS D'EUROS DE CHIFFRE D'AFFAIRES	17,4 MILLIARDS D'EUROS D'EXPORTATIONS	219 000 SALARIÉS
---	--	------------------

MATÉRIELS DE TRANSPORT

AUTOMOBILE

88,6 MILLIARDS D'EUROS DE CHIFFRE D'AFFAIRES	30,2 MILLIARDS D'EUROS D'EXPORTATIONS	257 000 SALARIÉS
---	--	------------------

AUTRES MATÉRIELS DE TRANSPORT

42,3 MILLIARDS D'EUROS DE CHIFFRE D'AFFAIRES	23,4 MILLIARDS D'EUROS D'EXPORTATIONS	133 000 SALARIÉS
---	--	------------------

AUTRES INDUSTRIES

MÉTALLURGIE ET PRODUITS MÉTALLIQUES

81,6 MILLIARDS D'EUROS DE CHIFFRE D'AFFAIRES	22,3 MILLIARDS D'EUROS D'EXPORTATIONS	434 000 SALARIÉS
---	--	------------------

AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES

41,4 MILLIARDS D'EUROS DE CHIFFRE D'AFFAIRES	7,3 MILLIARDS D'EUROS D'EXPORTATIONS	240 000 SALARIÉS
---	---	------------------



UNE PRIORITÉ : LA COMPÉTITIVITÉ DE L'INDUSTRIE

Dialogue social, emploi, formation, innovation : l'UIMM s'est mobilisée sur tous les fronts en 2010. L'objectif est de jouer sur un maximum de leviers pour renforcer la compétitivité économique et la performance sociale des entreprises industrielles. Car la faible compétitivité est un cercle vicieux pour l'entreprise : elle entraîne une érosion des marges, qui est un frein aux investissements et à l'innovation. Ce qui peut engendrer une nouvelle perte de compétitivité et des craintes pour l'emploi.



ANIMER UN DIALOGUE SOCIAL INNOVANT

L'UIMM et ses partenaires considèrent que le dialogue social est le moyen le plus adapté pour concilier les intérêts des salariés, le progrès social et les mutations économiques et techniques de l'industrie.

UN AGENDA SOCIAL DYNAMIQUE DANS LA MÉTALLURGIE

L'UIMM et ses partenaires considèrent que le dialogue social est le moyen le plus adapté pour concilier les intérêts des salariés, le progrès social et les mutations économiques et techniques de l'industrie. À noter en 2010 : la contribution importante de l'UIMM au dialogue social interprofessionnel en particulier sur les sujets des retraites.

- > **30 juin 2009** : accord sur l'insertion des femmes dans les métiers de la métallurgie
- > **4 décembre 2009** : accord sur l'emploi des seniors dans la métallurgie
- > **7 décembre 2009** : accord sur la formation professionnelle dans la métallurgie
- > **26 avril 2010** : accord relatif au dialogue social
- > **17 mai 2010** : accord national relatif à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences dans les métiers de la métallurgie
- > **12 juillet 2010** : avenant à l'accord signé en mai 2009 relatif à des mesures urgentes en faveur de l'emploi

FAVORISER L'EMPLOI DES SENIORS

À la suite de l'accord sur l'emploi des seniors conclu fin 2009, plus de 1 200 accords ou plans d'actions ont été déposés en 2010 auprès de l'administration du travail par les entreprises de la métallurgie. Et plus de 35 % des salariés de la métallurgie de plus de 45 ans ont suivi des actions de formation au cours de l'année.

Recrutement, gestion de carrière, formation, tutorat, aménagement de fin de carrière, amélioration des conditions de travail : les principaux leviers proposés dans l'accord ont été déployés. L'enjeu est de prolonger la durée des carrières professionnelles.

Le saviez-vous ?

Plus de 1 200 accords ou plans d'actions seniors déposés en 2010 dans la métallurgie

“ Les seniors représentent à ce jour 30 % de nos effectifs.

Recrutement, transmission des savoirs, développement des compétences, conditions de travail... : nous travaillons sur tous les fronts. Non seulement nous recrutons des seniors (notre dernière recrue a d'ailleurs plus de 50 ans), mais nous les formons : les salariés de plus de 45 ans représentent ainsi 14 % des bénéficiaires de nos actions de formation, au-delà de l'objectif de 10 % fixé par la branche. Autre initiative : nous avons mis en place une « école de dextérité ». L'entretien de seconde partie de carrière est par ailleurs généralisé depuis plusieurs années. Et nous travaillons de façon quasi permanente à la réduction de la pénibilité au travail. ”



Franco ORSI,
Directeur général d'Aisan Industry France.

Jocelyne RICHARD,
Responsable Ressources Humaines
d'Aisan Industry France.

Concepteur, fabricant et distributeur de composants pour l'automobile, la société Aisan Industry France (58) a mis en place depuis plusieurs années des actions en faveur des seniors. L'accord de branche signé fin 2009 pour la métallurgie a permis à l'entreprise d'aller encore plus loin dans la démarche.



PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES

La volonté est de soutenir l'emploi des femmes dans la métallurgie et de lutter contre les inégalités professionnelles entre les hommes et les femmes.

Dépasser les préjugés

Articuler vie privée et vie professionnelle, occuper des postes techniques, oser l'industrie : suite à l'accord de branche sur l'égalité professionnelle entre hommes et femmes, l'UIMM a participé en 2010 à la préparation de guides pratiques qui abordent les situations auxquelles sont confrontées les femmes. Objectif : faciliter l'intégration des femmes dans les métiers industriels et technologiques.

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

L'Union a été en 2010 fortement engagée sur les questions de santé et de sécurité, et plus largement les conditions de vie au travail.

Ainsi, elle a été l'une des premières branches professionnelles à se préoccuper de la problématique de la pénibilité au travail, et ce, avant même qu'elle ne devienne centrale dans le débat sur les retraites.

L'UIMM s'est investie pour une réforme de la médecine du travail qui redynamise le dispositif actuel et permet aux entreprises d'obtenir les services qu'elles attendent.

Par ailleurs, l'UIMM et les syndicats ont élaboré comme chaque année des recommandations techniques paritaires dans le cadre de la Sécurité sociale sur la prévention des risques en soudage, en décolletage et en traitement de surfaces.

L'UIMM a aussi engagé une opération d'accompagnement des entreprises sur l'application du nouveau règlement Reach, qui intègre à la fois des préoccupations de santé et d'environnement.

Enfin, l'Union a poursuivi son action en matière de prévention des risques psychosociaux, et notamment la prévention du stress : un guide sur le stress a été publié, et un tour de France des entreprises a permis de présenter la mise en œuvre de ce nouveau domaine de prévention.

À noter que l'UIMM préside dans le cadre d'un mandat confié par le Medef, la branche Accidents du travail, qui a été réformée en vue de rendre un service plus opérationnel de prévention.

“ Dans la prévention des risques psychosociaux, notre collaboration avec l'UIMM nous a permis d'avancer dans notre démarche en 2010. Ce que nous apporte l'UIMM, c'est un avis d'expert et un partage d'expériences avec d'autres industriels. ”



Gérald CARON
Responsable Prévention Groupe
LEGRAND.

UN AGENDA SOCIAL DENSE EN 2011

Le calendrier des négociations et travaux paritaires dans la branche de la métallurgie est chargé pour 2011. Au programme : la formation professionnelle, les conditions de travail et la pénibilité.

“ Nous menons une politique délibérée en faveur de l'égalité hommes-femmes dans l'entreprise. ”

Notre volonté est de faciliter l'articulation de la vie professionnelle et familiale de nos salariées. Nous avons ainsi lancé en 2009 une importante campagne de sensibilisation sur l'égalité professionnelle. Nous procédons à des aménagements de postes pour les rendre accessibles aux femmes. Nous luttons contre la discrimination à l'embauche. Nous réajustons nos grilles de salaires. En 2010, nous avons signé un accord sur l'égalité professionnelle avec l'ensemble de nos représentants du personnel. Nous avons aussi créé un observatoire de la promotion des femmes. Résultats : ARFEO a été la première entreprise de la métallurgie à recevoir en 2010 le label Égalité professionnelle de l'Afnor certification. ”



Jacques ALBERT
Président d'ARFEO.
Concepteur et fabricant français de mobilier de bureau.



CONTRIBUER À L'EXPERTISE SOCIALE AU SERVICE DE L'INTERPROFESSIONNEL

Au-delà des accords de branche, l'UIMM est très largement impliquée dans le dialogue social interprofessionnel. Sa contribution croissante est le reflet de son expertise sociale.



L'UIMM, CONTRIBUTEUR DU SOCIAL AU MEDEF

Depuis 2010, la commission protection sociale du Medef est présidée par Jean-François Pilliard. Au-delà de cette mission, le Délégué général de l'UIMM a aussi été désigné, pour 2011, négociateur du Medef sur la question de l'avenir des retraites complémentaires du secteur privé.

Deux représentants de l'UIMM au sein du Bureau du Medef

L'UIMM est représentée au Conseil exécutif du Medef par son Président et son Délégué général.

PÉRENNISER LES RÉGIMES DE RETRAITE

Ainsi devenu chef de file patronal dans les consultations sur la réforme des retraites, Jean-François Pilliard, au nom de l'interprofessionnel du Medef, a porté en 2010 de nombreuses orientations et réflexions pour combler les déséquilibres financiers des régimes de retraite (relèvement de l'âge de liquidation de la retraite et allongement de la durée de cotisations), sans faire appel à de nouvelles hausses de cotisations qui porteraient atteinte à la compétitivité des entreprises françaises.

L'organisation s'est prononcée en faveur d'une clarification de l'architecture du financement des retraites, préconisant, par exemple, de distinguer ce qui peut ressortir de la solidarité nationale, de la contribution des régimes liés à l'activité professionnelle et du développement de l'épargne retraite.

UNE PRÉSENCE DANS LES PRINCIPAUX ORGANISMES PARITAIRES

En 2010, l'UIMM détenait 50 mandats dans des organismes paritaires, notamment ceux qui se consacrent à l'emploi, à la formation et à la retraite. Caisse nationale d'assurance vieillesse, Caisse nationale d'allocations familiales, GIE Agirc-Arrco, Unedic, Onisep... : l'Union représente les intérêts de ses adhérents dans les principaux organismes sociaux.

LE SOCIAL AU CŒUR DES ENJEUX EN 2011

Au premier semestre 2011, les négociations interprofessionnelles porteront sur l'emploi des jeunes. Elles inclueront aussi la renégociation de la convention nationale d'assurance chômage et la conclusion des négociations sur les régimes de retraites complémentaires. Les discussions devraient aussi se poursuivre sur la modernisation du dialogue social et du paritarisme. Enfin, une négociation sera ouverte sur le bilan d'étape professionnel.

Au programme du second semestre, sont prévus un bilan de l'accord national interprofessionnel sur la modernisation du marché du travail, l'ouverture d'une délibération sur la qualité de vie au travail et un bilan des accords sur l'emploi des seniors.

“ Pour apporter une réponse durable et équitable au problème des retraites, il faut sauvegarder la répartition et développer l'épargne retraite. ”

Jean-François PILLIARD

APPROFONDIR LE DIALOGUE SOCIAL EUROPÉEN

L'action européenne de l'UIMM se concrétise à deux niveaux : le dialogue social et la défense des intérêts des entreprises auprès des instances européennes. Formation professionnelle, mesures pour l'emploi, congé maternité... : en 2010, l'UIMM s'est une nouvelle fois engagée au niveau européen pour assurer aux entreprises de la branche un environnement favorable à leur développement.

Le dialogue social au niveau européen dans le secteur de la métallurgie

est une excellente opportunité pour le CEEMET et la FEM de définir ensemble les politiques dont a besoin l'industrie et de représenter, conjointement, leurs intérêts vis-à-vis des institutions européennes.



Regina GÖRNER
Coprésidente du Comité européen de dialogue social de la métallurgie.

*Co-présidé par Régina Görner et Jean-François Pilliard.

LE NOUVEAU COMITÉ* EUROPÉEN DE DIALOGUE SOCIAL EN ACTION

Comment revaloriser la formation professionnelle et en faire un choix de premier rang ? Quelles sont les meilleures initiatives pour favoriser l'emploi en période de crise ? En 2010, les deux groupes de travail mis en place au sein du Comité créés par les partenaires sociaux européens de la métallurgie, le CEEMET et la FEM, ont élaboré des positions communes sur les problématiques « Éducation et Formation » et « Compétitivité et Emploi dans une économie mondialisée ».

Leur réflexion se poursuit en 2011. Le groupe « Éducation et Formation » travaille notamment à la question des passerelles entre la formation professionnelle et l'enseignement

supérieur. Quant au groupe de travail sur la compétitivité et l'emploi, il réfléchit aux mesures qui permettent une plus grande flexibilité des entreprises.

ÊTRE PRÉSENT SUR LES THÈMES ÉMERGENTS

L'UIMM est très active sur les dossiers sociaux présentés par la Commission européenne, notamment au travers du CEEMET. En 2010, l'Union a notamment apporté sa contribution sur les propositions de directives européennes concernant la durée du congé maternité ou encore les champs électromagnétiques. Autre sujet sensible, toujours en cours de discussion : la révision de la directive sur le temps de travail.



QU'EST-CE QUE LE CEEMET ?

Créé en 1962, le CEEMET (Council of European Employers of the Metal, Engineering and Technology-based Industries) est l'organisation patronale européenne de la métallurgie. Elle regroupe 21 fédérations patronales nationales et l'UIMM en est un membre fondateur.

La vocation de l'organisation : représenter et défendre auprès des institutions européennes les intérêts de quelque 200 000 entreprises qui emploient 13 millions de salariés. À compter de juin 2011, le Conseil d'administration du CEEMET sera présidé par Jean-François Pilliard.

L'UIMM a toujours été un des membres les plus actifs du CEEMET.

L'organisation française joue pour nous un rôle moteur : elle nous apporte sa compétence sur tous les sujets sociaux et son expérience en matière de dialogue social.



Uwe COMBÜCHEN
Secrétaire général du CEEMET.

Le saviez-vous ?

Le CEEMET
– 200 000 entreprises
– 13 millions de salariés
– 21 organisations patronales nationales

MAINTENIR L'EMPLOI ET DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES

L'emploi a, de nouveau, été au cœur des préoccupations de l'UIMM en 2010. L'enjeu est de poursuivre le maintien de l'emploi industriel et le développement des compétences dans les entreprises de la métallurgie.



DE NOUVELLES MESURES INNOVANTES POUR L'EMPLOI

Mai 2009 : l'UIMM et ses partenaires signent, en un temps record, un accord national relatif à des mesures urgentes en faveur de l'emploi dans la métallurgie. Juillet 2010 : le bilan de ces actions est très positif. Près de 70000 salariés ont pu profiter des périodes de chômage partiel pour se former. L'objectif de maintien du nombre de jeunes en alternance dans la branche est atteint. Les entreprises qui le souhaitaient ont pu mettre en œuvre le dispositif de prêt de main-d'œuvre.

Forts de ce bilan, l'UIMM et ses partenaires ont renouvelé leur engagement en faveur de l'emploi et négocié mi-2010 un avenant à l'accord 2009. Cet avenant permet de maintenir certaines mesures et

d'en engager de nouvelles, avec trois objectifs prioritaires :

- accompagner les TPI et PMI en sous-activité pour les aider à maintenir leurs compétences ;
- poursuivre les efforts pour le recrutement de jeunes en alternance et le développement des qualifications professionnelles ;
- maintenir les compétences des seniors en favorisant leur formation et en œuvrant en faveur de leur maintien dans l'emploi.

LA GPEC : UN SERVICE ATTENDU POUR LES PMI

Le nouvel accord sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences est une première pour



la métallurgie. Grande avancée pour la branche, il permet aux entreprises, et notamment aux TPI et PMI, d'aborder la GPEC de manière volontariste. Principale innovation : la mise en place d'une « période de mobilité sécurisée », à l'initiative du salarié, en vue de découvrir un emploi dans une autre entreprise. L'intérêt pour l'entreprise réside dans la flexibilité du dispositif. Autre nouveauté : l'incitation pour les donneurs d'ordres à faire connaître à leurs sous-traitants l'évolution de leurs besoins en matière d'emploi et de compétences. Pour accompagner la mise en pratique des dispositifs proposés, des « développeurs de la professionnalisation et de la GPEC » sont par ailleurs recrutés.

“ La crise nous a conduit à penser différemment la gestion de nos effectifs. D'abord du côté des compétences : nous bénéficions d'un accord GPEC signé au niveau d'EADS pour l'ensemble des filiales du Groupe. Orienté sur la préservation de l'emploi, cet accord nous permet d'anticiper les besoins et d'œuvrer pour l'employabilité de nos salariés. Une démarche qui passe notamment par des actions de prévention pour adapter nos compétences. Conséquence directe : nous travaillons très en amont à l'identification des besoins en compétences de l'entreprise, au travers notamment de ce que nous appelons les « Airbus Key Competencies ». Autre dispositif que nous avons utilisé en 2009, puis en 2010, dans un contexte économique toujours tendu : le prêt de main-d'œuvre. Grâce à ce dispositif, non seulement nous faisons face à la crise, mais nous permettons aussi à nos équipes de travailler sur leurs compétences, en développant même parfois de nouveaux savoir-faire. Au total, près de 60 salariés du site d'Airbus Nantes ont été concernés par le prêt de main-d'œuvre ces deux dernières années. ”



Philippe MANGION
Directeur des Ressources Humaines
Airbus Nantes.

FORMER LES SALARIÉS AUX MÉTIERS INDUSTRIELS

La formation des salariés est essentielle au développement de l'industrie. La question de la formation est donc au cœur de la mission de l'UIMM. En réponse aux besoins des entreprises, une nouvelle politique emploi-formation pour la métallurgie a été formalisée en 2010.



UNE NOUVELLE POLITIQUE EMPLOI-FORMATION

Une démarche collaborative

La nouvelle politique emploi-formation de l'UIMM est l'aboutissement d'un processus collaboratif mené avec l'ensemble du réseau. Ce processus a débuté par une enquête menée auprès des chambres syndicales territoriales et du réseau formation de la branche (AFPI, CFAI, ITII, Adefim...). Objectif : identifier, via le réseau, les besoins des entreprises et surtout l'évolution de ces besoins en termes d'emploi et de formation. À la suite de cette enquête, 21 réunions régionales ont été organisées pour échanger sur l'évolution des besoins des entreprises et la façon optimale de les accompagner au quotidien. Cette démarche a permis à la commission formation de l'UIMM d'élaborer les axes et orientations de la nouvelle politique emploi-formation de la branche.

En amont de la formation : identifier les besoins

La nouvelle politique représente une évolution majeure pour la branche. Agir pour l'emploi, c'est tout d'abord identifier les besoins des entreprises en termes de compétences, de qualifications et de métiers, de manière à adapter l'offre de formation. C'est aussi accompagner les entreprises dans la gestion de leurs compétences. C'est, par ailleurs, développer la professionnalisation de tous, aussi bien des jeunes que des demandeurs d'emploi. C'est, enfin, privilégier les actions locales.

Vers une nouvelle offre

Les axes politiques ont été présentés au Conseil fin 2010 et validés en février 2011. La mise en œuvre sera effectuée à compter de 2011.

“ C'est grâce à la formation que nous pouvons faire converger les compétences de nos salariés avec les besoins de nos clients.

Comblant le déphasage de compétences que nous observons : d'une part du côté des jeunes diplômés, souvent en manque de connaissances techniques et d'autre part chez nos salariés, qui doivent faire évoluer leur savoir-faire au rythme des avancées de nos clients. Technique de tournage ou de fraisage ; méthode de production ; démarche qualité... nos besoins en compétences sont clairement identifiés ; ils évoluent dans le temps. La démarche de formation que nous menons, notamment avec l'AFPI, nous permet de satisfaire ces besoins. ”



Patrick BOURRELIER
Président de JSM Perrin (45).
Sous-traitant mécanique
pour l'aéronautique.

AGIR POUR L'INSERTION DANS L'INDUSTRIE



Créé en décembre 2009, le fonds « Agir pour l'insertion dans l'industrie » (A2i) a pour vocation l'insertion de jeunes et d'adultes éloignés de l'emploi dans les métiers industriels. Il contribue à combattre l'exclusion en construisant des parcours vers l'emploi, tout en apportant une réponse aux besoins de recrutement des entreprises industrielles sur leurs premiers niveaux de qualification. En 2010, A2i a accompagné et financé une quarantaine de projets à travers la France. Des initiatives très variées, qu'il s'agisse de créer et de développer des groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ), d'aider des chantiers ou des entreprises d'insertion, ou de permettre à des publics en difficulté de découvrir les métiers de l'industrie.



“ Le partenariat avec le fonds Agir pour l'insertion est un nouveau tremplin pour nous.

Quand je me suis lancé dans l'aventure de l'insertion il y a vingt ans, jamais je n'aurais imaginé que notre petite entreprise allait former quelque 2 000 personnes et devenir leader de la palette hors standard.

Le partenariat avec le fonds consiste tout d'abord à soutenir un important programme de développement que nous avons dans le domaine des logements sociaux écologiques et à très faible consommation. Mais il va plus loin : il s'agit d'un partenariat entre, d'un côté, un centre de formation, l'AFPI, quelquefois en pénurie de candidats pour les entreprises industrielles de la région, et de l'autre côté, nous, SPL, entreprise d'insertion, qui formons des conducteurs d'équipements industriels, du personnel de maintenance, des caristes-magasiniers...

Il n'en fallait pas plus pour monter un projet ensemble : l'idée est de faire bénéficier nos salariés en insertion d'un apprentissage adapté leur permettant de développer des compétences complémentaires. Et donc, à la sortie, certificat de qualification en poche, de trouver un emploi. Tout le monde y trouve son compte : SPL peut investir pour se développer ; l'AFPI trouve des candidats pour les entreprises ; les entreprises recrutent les compétences qui leur manquaient ; et nos salariés retournent vers l'emploi. La preuve que l'on peut faire rimer solidarité et efficacité ! ”

François MARTY

Directeur de l'entreprise Scierie et palettes du Littoral (SPL).

ALTERNANCE ET FORMATION : ŒUVRER POUR L'EMPLOI DES JEUNES

En 2010, l'UIMM a atteint son objectif ambitieux en faveur de l'alternance et de l'emploi des jeunes. L'Union a par ailleurs continué en 2010 à collaborer activement avec l'Éducation Nationale et l'Enseignement Supérieur. L'enjeu est de chercher à adapter les formations initiales au plus près des besoins des entreprises.



Le saviez-vous ?

- 9 389 contrats de professionnalisation en 2010.
- 24 590 contrats d'apprentissage en 2010

PARI TENU POUR L'ALTERNANCE

En 2010, le nombre de contrats en alternance a augmenté de 5 % par rapport à 2009, et ce, alors même que la conjoncture était encore incertaine. Au total, 33 979 jeunes ont ainsi pu bénéficier d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation en 2010. Ce résultat est le fruit d'une collaboration étroite entre les chambres syndicales, les entreprises, les organismes de formation du réseau (CFAI et AFPI) et les organismes partenaires.

La branche apporte un soutien financier à ce développement par le biais de l'OPCAIM*, représenté territorialement par les ADEFIM.

Pour les années à venir, l'UIMM et les syndicats de la branche réaffirment leur engagement en faveur de l'alternance. L'objectif affiché en commun est de former 40 000 jeunes en alternance par an.

ADAPTER LA FORMATION INITIALE AUX BESOINS DES ENTREPRISES

L'une des missions de l'UIMM est de faire le lien entre les entreprises et le système éducatif. L'Union est ainsi un membre actif des commissions professionnelles consultatives de l'Éducation Nationale. Le rôle de ces commissions : créer ou rénover les diplômes, du CAP au BTS. En 2010, l'Union a ainsi participé à la rénovation d'un

important diplôme pour la métallurgie : le BTS mécanique et automatisme industriel. De la même manière, l'UIMM est présente dans les dispositifs de création, d'évaluation et d'habilitation des diplômes de l'Enseignement Supérieur, aussi bien au niveau des formations universitaires que des écoles d'ingénieurs. L'Union est par exemple très active sur les licences professionnelles. L'organisation assure aussi la Vice-Présidence de la Commission des Titres d'Ingénieurs (CTI).

CFAI : choisir l'excellence avec l'apprentissage industriel

À la rentrée 2010, plus de 24 000 apprentis étaient en formation dans les 51 centres de formation créés par l'UIMM, les CFAI (Centres de Formation d'Apprentis de l'Industrie). Répartis sur tout le territoire, les CFAI forment des jeunes, garçons et filles, aux métiers de l'industrie. Ils préparent à des bacs professionnels, des BTS

et des diplômes d'ingénieurs dans les différents métiers de l'industrie.

Le plus de ces formations : elles conduisent à un fort taux d'insertion dans le monde professionnel. En 2010, 69 % des apprentis des CFAI ne poursuivant pas une autre formation ont ainsi trouvé un emploi dans les 6 mois suivant l'obtention de leur diplôme.



Découvreurs de talents, assembleurs de compétences

Répondre aux besoins en compétences des entreprises industrielles : telle est l'ambition du centre de formation de l'industrie du bassin de l'Adour inauguré par l'UIMM en 2010. Pour y parvenir, le centre propose une large palette de formations, du bac professionnel au diplôme d'ingénieur. Particularité du centre : il forme aussi bien des apprentis en formation initiale que des salariés en formation continue ou des demandeurs d'emploi en quête de réorientation ou de réinsertion professionnelle. Ce centre, fruit de la collaboration avec les industriels, situé au cœur du pôle aéronautique AEROPOLIS, est également une vitrine des métiers industriels.

*OPCAIM : Organisme Paritaire Collecteur Agréé des Industries de la Métallurgie

“ L'alternance est pour les jeunes une voie privilégiée d'accès à l'emploi. ” Jean-François PILLIARD

L'ALTERNANCE AUSSI POUR LES INGÉNIEURS

20 ans d'alternance pour les ingénieurs

 Il y a vingt ans, l'UIMM innovait en créant les ITII (Instituts des Techniques d'Ingénieur de l'Industrie). La voie de l'apprentissage s'ouvrait aux ingénieurs. « L'alternance, c'est la pédagogie du concret », affirme Joël Marçais, Président de la Conférence des ITII. « Dans les ITII, nous formons des ingénieurs de terrain, qui répondent aux besoins concrets des entreprises en matière de compétences. »

“ Les ITII forment quelque 2 000 ingénieurs par an dans toute la France. ”

Joël MARÇAIS
Président de la Conférence des ITII.

« Luxe et précision » : une nouvelle formation d'ingénieurs

septembre 2010 : première rentrée pour les futurs ingénieurs de la nouvelle filière « Microtechniques et Design – Luxe et précision » de l'ITII Franche-Comté, lancée en collaboration avec l'ENSMM de Besançon (École Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques) et le CFAI Sud Franche-Comté.

La société Surfaces Synergie, partenaire et promoteur de ce cursus, témoigne de l'intérêt du parcours.

“ Cette formation d'ingénieur est unique en France. Elle fait le lien entre la culture de l'industrie et celle du luxe. Conçue par des industriels pour des industriels, elle répond à un réel besoin de compétences, y compris localement dans notre bassin horloger et bijoutier. Connaissance des matériaux, techniques de mécaniques spécifiques au luxe, traitement des surfaces... : la filière forme des ingénieurs qui sont de véritables maîtres-artisans. Avec, en outre, le bénéfice de l'alternance : un vrai plus à la fois pour les jeunes et pour nous, entreprise. ”

Robert JAMBRUN
Directeur général de Surfaces Synergie (25).



FAVORISER L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS TECHNOLOGIQUES ET INDUSTRIELS

L'une des missions de l'UIMM est d'aider les entreprises de la métallurgie à trouver les compétences dont elles ont besoin et à fidéliser leurs salariés. L'enjeu est de valoriser l'image de l'industrie et de renforcer son attractivité en communiquant sur les métiers industriels et les perspectives de carrière.



LA PREMIÈRE SEMAINE DE L'INDUSTRIE

Issue des États généraux de l'industrie, la Semaine de l'industrie s'est tenue pour la première fois et partout en France en avril 2011. Partenaire privilégié de l'opération, l'UIMM s'est activement impliquée en 2010 dans la préparation de ce rendez-vous national de grande ampleur. L'ensemble du réseau s'est mobilisé pour redonner leurs lettres de noblesse à des filières mal connues et mal jugées alors même qu'elles sont génératrices d'emplois. Objectif : attirer les jeunes et plus largement les demandeurs d'emploi vers les métiers de la métallurgie. Un enjeu majeur pour l'avenir de l'industrie.

CHANGER LES REGARDS SUR L'INDUSTRIE

La campagne nationale de communication initiée par l'UIMM en 2009, signée « Les entreprises technologiques et industrielles », s'est poursuivie en 2010 à la télévision. L'enjeu : faire évoluer l'image de l'industrie. Après une première campagne à la TV, l'Union entend maintenant, au-delà de l'image, se fixer l'ambition de faire évoluer les comportements en donnant envie aux jeunes de s'orienter vers l'industrie. C'est l'ambition du programme de communication grand public 2011, qui sera décliné autour d'une signature, « Les industries technologiques », et d'un slogan, « L'avenir, on y travaille ».

INDUSTRIELLES : les femmes ont toute leur place dans l'industrie

« Pour fabriquer une monture de lunettes, il y a entre 80 et 100 opérations ». C'est ce qu'ont découvert les jeunes lycéennes venues visiter l'entreprise SOLF (Eure), dans le cadre de l'opération « INDUSTRIELLES », pilotée par l'UIMM Eure.

L'intérêt de l'opération : faire découvrir l'entreprise et révéler une image positive



de l'industrie et de ses métiers. Pourquoi des jeunes filles ? « Pour leur montrer que les femmes ont toute leur place dans l'industrie », précise Patrice Desmares.

« Dans notre activité de fabricant de montures de lunettes, 70 % de nos effectifs sont des femmes. Opératrice en CAO, technicienne d'usinage, lunetière... : que ce soit pour la création, la conception ou le développement de nos montures, nous avons besoin à la fois de compétences techniques, de dextérité et d'une certaine sensibilité esthétique. Des qualités que l'on trouve plutôt chez les femmes. »

Patrice DESMARES

Co-gérant et Directeur de l'entreprise SOLF.

Métiers, formations, emploi : un futur site Web

Pour attirer les jeunes dans l'industrie, il faut leur rendre l'information accessible. D'où l'idée d'un nouveau site Web « emploi – métiers – formations ». Ce site a pour ambition d'être une référence. Il permettra de répondre au double enjeu du besoin d'information sur la réalité de l'industrie et la diversité de ses métiers, tout en essayant d'attirer les jeunes de 14 à 18 ans via un « serious game ». Sa mise en ligne est prévue à l'automne 2011.

Industreet : découvrir le monde de l'industrie et de la technologie

Nouveau rendez-vous des métiers technologiques et industriels, le Salon Industreet a été conçu par l'UIMM Midi-Pyrénées. Il s'adresse aux jeunes en cours d'orientation, aux personnes en recherche d'emploi et de formation, et au grand public. L'originalité de ce Salon ? Les métiers sont présentés en action, sur des pôles d'activité organisés et visités dans l'ordre logique de la réalisation d'un produit industriel. Organisé sur le site d'Airbus à Toulouse en octobre 2010, le Salon, qui a reçu le soutien du fonds Agir pour l'insertion dans l'industrie, a réuni plus de 20 entreprises régionales, une centaine de professionnels de l'industrie et deux CFAI (Centre de Formation d'Apprentis de l'Industrie).



Olympiades des métiers : fiers de l'industrie !

Mécatronicien, tourneur, chaudronnier, fraiseur : les apprentis de la métallurgie se sont illustrés aux dernières Olympiades des Métiers. Vaste manifestation organisée tous les deux ans, les Olympiades permettent aux meilleurs jeunes professionnels de se

mesurer lors d'une compétition internationale. Les Olympiades participent ainsi à la valorisation des métiers et des formations professionnelles. En 2010, 18 CFAI ont présenté et soutenu 48 candidats. Parmi 50 métiers en compétition, 10 métiers de la métallurgie ont été primés.

« Les Olympiades représentent une expérience très forte pour moi. Soutenu par le centre de formation des apprentis, j'ai énormément appris. Et pas seulement en termes de pratique professionnelle. Gestion du stress, confiance en moi, valorisation de mon travail : les Olympiades m'ont fait prendre conscience de ma valeur et de celle de mon métier. »



Jérémy BILÉRI

Médaille d'or des Olympiades 2010.
Son métier : la mécatronique.

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

Dépassant le cadre strictement social de sa mission, l'UIMM accompagne les TPI et PMI dans leur développement. L'enjeu est d'apporter un soutien aux entreprises industrielles qui innovent. Soutien financier, d'une part, au travers du nouveau dispositif UIMM Invest PMI. Mais aussi soutien technologique, grâce aux actions du Fonds pour l'innovation dans l'industrie.

Le saviez-vous ?

UIMM Invest PMI
en 2010*

- 98 projets étudiés
- 59 projets éligibles
- 20 projets signés
- Plus de 10 M€ de montants engagés (prêts participatifs et financements complémentaires)

UIMM INVEST PMI : SOUTENIR LES ENTREPRISES INDUSTRIELLES INNOVANTES



Nouveau
dispositif
financier,

UIMM Invest PMI accompagne les PMI de la métallurgie engagées dans des programmes d'innovation et de développement. L'objectif est de proposer aux entreprises des solutions complémentaires à l'offre bancaire existante, par le biais de prêts participatifs et de fonds d'investissement dits « patients ». Originalités du dispositif : il est adapté au cycle industriel ; il ne se substitue pas à la banque mais la soutient ;

il est piloté par les chambres territoriales elles-mêmes, au plus proche du terrain. Autre nouveauté : ce sont les industriels eux-mêmes, réunis au sein de comités d'agrément, qui donnent leur avis sur la faisabilité industrielle du projet à financer.

À ce jour, une vingtaine d'entreprises ont bénéficié de ces nouveaux prêts participatifs. Plus de 10 millions d'euros ont déjà été engagés. Les projets financés sont variés : modernisation de l'outil de production, internationalisation, développement de nouveaux produits... Leurs points communs : des process industriels innovants, des marchés porteurs et une équipe dynamique. Et après ? Les premiers projets d'investissement en capital devraient être finalisés d'ici à fin 2011.

« Notre objectif est d'adapter le temps financier au temps industriel. »

Frédéric SAINT-GEOURS

* Données au 24 mars 2011.



« L'avis d'un partenaire. Le Crédit Coopératif a une longue pratique des comités d'agrément composés de chefs d'entreprise. Le regard de la profession, c'est-à-dire l'avis professionnel de chefs d'entreprise sur un projet, est apprécié car il nous apporte un éclairage complémentaire très utile sur les projets de financement que nous étudions. Cet avis technique et industriel, encadré par des règles de déontologie, nous aide dans nos décisions de crédit. »

Philippe BOURILLON
Responsable Marché PME-PMI à la Direction des Entreprises du Crédit Coopératif Services, commentant son partenariat avec l'UIMM.

« L'avis d'un industriel. En réponse à une attente de nos clients, nous avons décidé, en 2010, d'investir dans la fabrication de nouveaux produits composites de très haute technologie. Un investissement d'environ 1,5 million d'euros, dont une partie, dédiée aux frais d'études et de fabrication de moules, ne pouvait faire l'objet d'un financement traditionnel. C'est ainsi que nous nous sommes tournés vers l'UIMM, où nous avons trouvé des interlocuteurs réactifs qui ont tout de suite compris l'urgence de nos besoins. La suite s'est enchaînée très vite. Nous avons monté un dossier dans le cadre du dispositif UIMM Invest PMI. Le comité d'agrément a émis un avis industriel très favorable. Nous avons obtenu un prêt participatif de 200 000 euros pour financer la partie immatérielle de l'investissement. Et les crédits bancaires classiques ont suivi, confortés par l'avis du comité. Je trouve ce dispositif très souple et vraiment adapté aux entreprises comme STS. Sans le soutien d'UIMM Invest PMI, nous aurions eu du mal à financer un tel programme d'innovation. Et nous serions passés à côté d'importants marchés. »

Stéphan MAZARS
Directeur de Société Technic' Services (STS).
Sous-traitant aéronautique, STS est l'une des entreprises qui a bénéficié en 2010 d'un prêt participatif dans la région Midi-Pyrénées.

Le saviez-vous?

Le Fonds pour l'Innovation dans l'Industrie en chiffres

- Lancement public en septembre 2010
- Dotation de 20 millions d'euros sur cinq ans
- 5 projets co-financés en 2010, concernant potentiellement près de 600 PMI
- Une dizaine de projets à l'étude en 2011

FONDS POUR L'INNOVATION DANS L'INDUSTRIE



Le Fonds pour l'innovation dans l'industrie a pour objectif de favoriser l'accès des PMI à l'innovation, afin de renforcer leur compétitivité et de les ouvrir à de

nouveaux marchés, notamment à l'international. Toutes les innovations sont concernées, qu'elles soient technologiques, organisationnelles ou managériales. Les dispositifs soutenus consistent à établir des passerelles autour de projets innovants entre des PMI et des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

“ Notre volonté est d'aider les petites et moyennes entreprises industrielles à innover. Et, pour ce faire, nous sommes convaincus des bienfaits de la transversalité entre le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche, les PMI et leurs clients. ”

Georges JOBARD
Président du Fonds pour l'innovation dans l'industrie.
Président de Clextal,
Division de Legris-Industries.

“ La mécatronique correspond à l'innovation majeure des prochaines années pour les produits mécaniques. Mais les entreprises, et notamment les PMI, ne disposent pas d'outils leur permettant de concevoir et réaliser des produits mécatroniques fiables. D'où l'idée de monter un projet de recherche sur la fiabilité de ces produits. Mais comment l'organiser? Qui impliquer? Comment le financer? Grâce au soutien du Fonds pour l'innovation dans l'industrie, nous avons pu monter un programme beaucoup plus vite que si l'on avait été seuls. Et surtout beaucoup plus efficacement : en trouvant une articulation adéquate entre les étudiants et les chercheurs de Polytech Annecy (Université de Savoie), le CETIM (Centre Technique des Industries Mécaniques), les industriels et nous-mêmes, Syndicat des industriels de la mécatronique. Résultats : après une première phase de recherche fondamentale, les premiers tests de la démarche méthodologique de sûreté et de fiabilité en mécatronique débutent. Étudiants et industriels sont très satisfaits des avancées. Le Fonds est une vraie courroie de transmission entre la recherche et l'industrie. ”



Laurence CHERILLAT
Déléguée générale d'Artema,
Syndicat des Industriels de la Mécatronique.

LE RÉSEAU

Organisation nationale, l'UIMM s'appuie sur un réseau constitué de 13 chambres syndicales professionnelles et de 78 chambres syndicales territoriales. Réparties sur l'ensemble du territoire, ces chambres syndicales sont, au quotidien, les relais entre l'Union et les entreprises, dans un souci constant de service et de proximité.

13 CHAMBRES SYNDICALES PROFESSIONNELLES

Les Fondateurs de France

01 43 34 76 30
Laurent Lajoie – Président
Jean-Luc Brillanceau – Directeur général

GICAN (Chambre Syndicale des Constructeurs de Navires)

01 53 89 52 00
Jean-Marie Poimboeuf –
Président du Directoire
Fabrice Théobald – Délégué général

CNPA (Conseil National des Professions de l'Automobile)

01 40 99 55 82
Patrick Bailly – Président national
Xavier Horent – Délégué général

CCFA (Comité des Constructeurs Français d'Automobiles)

01 49 52 51 00
Patrick Blain – Président

FIÉV (Fédération des Industries des Équipements pour Véhicules)

01 46 25 02 30
Claude Cham – Président
Christian Boure – Secrétaire général

FEDEM (Fédération des Minerais, Minéraux Industriels et Métaux non-ferreux)

01 40 76 44 50
Catherine Tissot-Colle – Présidente
Claire de Langeron – Déléguée générale

FIF (Fédération des Industries Ferroviaires)

01 45 56 13 53
Louis Nègre – Président
Jean-Pierre Audoux – Délégué général

FFA (Fédération Française de l'Acier)

01 71 92 20 00
Philippe Darmayan – Président
Bernard Creton – Délégué général

FFC (Fédération Française de la Carrosserie)

01 44 29 71 00
Joseph Libner – Président
Christian Reguis – Secrétaire général

FIM (Fédération des Industries Mécaniques)

01 47 17 60 00
Jérôme Frantz – Président
Michel Athimon – Directeur général

FIEEC (Fédération des Industries Électriques, Électroniques et de Communication)

01 45 05 70 70
Pierre Gattaz – Président
Éric Jourde – Délégué général

GIFAS (Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales)

01 44 43 17 00
Jean-Paul Herteman – Président
Guy Rupied – Délégué général

Syndicat National des Industries de la Réparation Navale

02 98 43 43 43
Michel Faou – Président

78 CHAMBRES SYNDICALES TERRITORIALES

BASSE-NORMANDIE

UIMM Calvados – 02 31 46 98 98
Jean-Yves Muller – Président
Michèle Grossi – Secrétaire générale

UIMM Manche – 02 33 88 75 75
Daniel Michaux – Président
Isabelle Juillard – Secrétaire générale

UIMM Orne – 02 33 31 27 50
Luc Van Ryssel – Président
Lionel Dubois – Secrétaire générale

BRETAGNE

UIMM Côtes-d'Armor – 02 96 77 22 33
Ronan Le Tiec – Président
Emmanuel Mégret – Secrétaire générale

UIMM Finistère – 02 98 02 54 79
Claudine Dyé – Présidente
René Talarmin – Secrétaire générale

UIMM Ille-et-Vilaine Morbihan – 02 99 87 42 87
François Coudron – Président
Marc Arlès – Délégué général

PAYS DE LA LOIRE

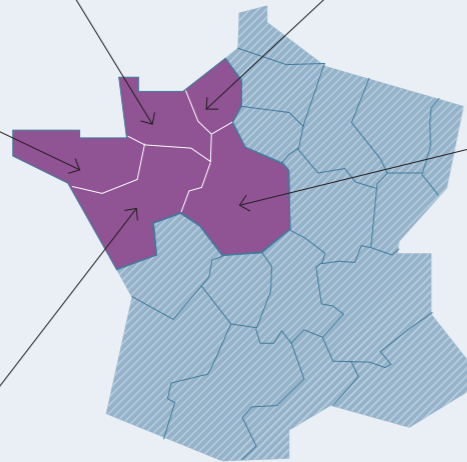
UIMM Loire-Atlantique – 02 51 72 92 60
Jean Cesbron – Président
Hervé Thomas – Secrétaire générale

UIMM Maine-et-Loire – 02 41 24 14 70
Gilles Fradin – Président
Olivier Jeanneau – Délégué général

UIMM Mayenne – 02 43 59 77 00
Marie-Christine Py – Présidente
Françoise Forêt – Déléguée générale

UIMM Sarthe – 02 43 24 48 56
Jean-Claude Camaret – Président
Jean-Claude Pasteau – Délégué général

UIMM Vendée – 02 51 62 61 73
Isabelle Enfrin – Présidente
Jean-Noël Naulleau – Secrétaire générale



HAUTE-NORMANDIE

UIMM Eure – 02 32 38 18 55
Jean-François Meyer – Président
Jack Lapeyre – Délégué général

UIMM Région Havraise – 02 32 92 50 50
Philippe Brasse – Président
Dominique Blondel – Secrétaire générale

UIMM Rouen-Dieppe – 02 32 19 55 00
Philippe Enxerian – Président
Muryelle Lebey – Secrétaire générale

CENTRE

UIMM Cher – 02 48 69 74 80
Christian Fontaine – Président
Régis Bonraisin – Secrétaire générale

UIMM Eure-et-Loir – 02 37 33 63 00
Michel Guerton – Président
Ronan Thos – Délégué général

UIMM Indre – 02 54 29 42 00
Denis Dary – Président
Alexandre Pennazio – Secrétaire générale

UIMM Loiret – 02 38 22 31 00
Patrick Bourrelrier – Président
Stephan Chaligné – Secrétaire générale

UIMM Loir-et-Cher – 02 54 78 03 89
Jean-Gabriel Deponge – Président
Gilles Astolfi – Délégué général

UIMM Touraine – 02 47 31 65 60
Alain Patrice – Président
Marc Rousseau – Secrétaire générale

NORD-PAS-DE-CALAIS

UIMM Artois-Douaisis – 03 21 75 04 04
Jean-Claude Stievenard – Président
Jean-Claude Tristrant – Délégué général
Jean-François Klein – Délégué général

UIMM Cambrésis – 03 27 73 09 09
Denis Legrand – Président
Christelle Chambeurland – Secrétaire générale

PICARDIE

UIMM 8002 – 03 22 71 43 90
Jérôme Duprez – Président
Fabrice Grellet – Délégué général
Jean-François Javier – Secrétaire générale

UIMM Oise – 03 44 77 60 00
Laurent Bataille – Président
Christophe Heymes – Délégué général

UIMM Vimeu – 03 22 60 21 60
Pierre-Yves Fauquet – Président
Stanislas Rénahy – Secrétaire générale

ÎLE-DE-FRANCE

GIM – Région Parisienne – 01 41 92 35 00
Étienne Bernard – Président
Dominique Dauxerre – Directeur général

UIMM Seine-et-Marne – 01 64 87 85 85
Jean-Louis Rabourdin – Président
Claude Vaucouloux – Secrétaire générale

CHAMPAGNE-ARDENNE

UIMM Ardennes – 03 24 58 42 00
Jacques de Saint-Gilles – Administrateur délégué
Lionel Vuibert – Secrétaire générale

UIMM Aube – 03 2 5 71 29 99
Gérard Maubrey – Président
Jean-Marc Testot – Secrétaire générale

UIMM Haute-Marne – 03 25 07 36 35
Pierre Chatel – Président
Jean-Marc Testot – Secrétaire générale

UIMM Marne – 03 26 89 58 87
Christian Brethon – Président
Lionel Vuibert – Secrétaire générale

UIMM Flandre Maritime – 03 28 66 81 28
Michel Jourdan – Président
Joëlle Burggraeve – Secrétaire générale

UIMM Lille Flandre intérieure – 03 20 99 47 70
Patrice Pennel – Président
Patrick Bourghelle – Secrétaire générale

UIMM Littoral Pas-de-Calais – 03 21 85 51 85
André Ducrocq – Président
Patrick Gheerardyn – Secrétaire générale

UIMM Valenciennois – 03 27 28 06 06
Serge Merlier – Président
Virginie Brunat – Secrétaire générale

UIMM Sambre-Avesnois – 03 27 64 85 20
Daniel Pottier – Président
Philippe Norie – Secrétaire générale

LORRAINE

UIMM Meurthe-et-Moselle – 03 83 95 65 10
André Bonal – Président
Gérard Léoutre – Délégué général

UIMM Meuse – 03 29 79 00 90
Jean-Claude Rylko – Président
Jérôme Cornevin – Secrétaire générale

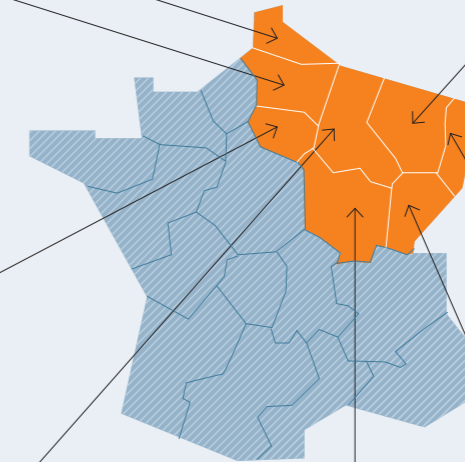
UIMM Moselle – 03 87 74 33 65
Jean-Pierre Lucas – Membre du Directoire
Nicolas Le Riche – Délégué général

UIMM Vosges – 03 29 62 54 34
Thierry Gagnez – Président
Nicolas Le Riche – Délégué général

ALSACE

UIMM Bas-Rhin – 03 88 26 64 00
Joël Marçais – Président
Guy Borg – Secrétaire générale

UIMM Haut-Rhin – 03 89 36 63 63
Henry Baumert – Président
Yves Lemaître – Délégué général



BOURGOGNE

UIMM Côte-d'Or – 03 80 77 85 11
Daniel Dureux – Président délégué
Véronique Guillon – Secrétaire générale

UIMM Nièvre – 03 86 59 71 27
Alain Lesgards – Président délégué
Gilles Lodolo – Secrétaire générale

UIMM Saône-et-Loire – 03 85 42 18 44
Gérard Alcazar – Président
Isabelle Laugerette – Secrétaire générale

UIMM Yonne – 03 86 49 26 12
Jean Dagregorio – Président
Gilles Lodolo – Secrétaire générale

FRANCHE-COMTÉ

UIMM Belfort-Montbéliard – 03 81 97 55 00
Gilles Kohler – Président
Bruno Lafon – Délégué général

UIMM Doubs – 03 81 48 50 00
Étienne Boyer – Président
Bruno Lafon – Délégué général

UIMM Haute-Saône – 03 84 36 71 00
Jean-Luc Quivogne – Président
Bruno Lafon – Délégué général

UIMM Jura – 03 84 79 86 00
Jean-François Parrot – Président
Bruno Lafon – Délégué général

POITOU-CHARENTES

UIMM Charente – 05 45 95 15 51
Patrice Le Reun – Président
Véronique Brouillet – Déléguée générale

UIMM Charente-Maritime
05 46 56 14 99
Philippe Godin – Président
Nicolas Tronel – Secrétaire général

UIMM Deux-Sèvres – 05 49 04 67 57
Philippe Raymond – Président
Marie-Odile Olivier – Secrétaire générale

UIMM Vienne – 05 49 37 45 70
Xavier de Boysson – Président
Marie-Christine Bolinches – Déléguée générale

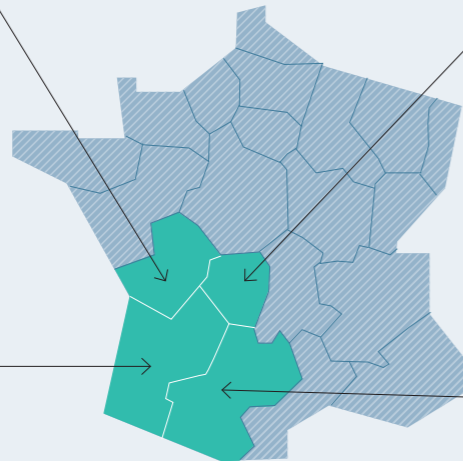
AQUITAINE

UIMM Adour-Atlantique
05 59 84 41 41
Xavier Ceyrac – Président
Joëlle Schallier – Secrétaire générale

UIMM Gironde-Landes – 05 56 57 44 40
François Courtot – Président
Xavier Esturgie – Vice-Président
délégué général
Alexandre Le Camus – Secrétaire général

UIMM Lot-et-Garonne – 05 53 77 50 50
Philippe Leclercq – Président
Jean-Pierre Laffore – Secrétaire général

UIMM Périgord – 05 53 35 86 50
Jean-Luc Besnard – Président
Pierre Vulin – Secrétaire général



LIMOUSIN

UIMM Corrèze – 05 55 17 69 90
Patrick Montfort – Président
Hubert Mariaux – Secrétaire général

UIMM Limousin – 05 55 77 65 32
Patrick Meillat – Président
Didier Tarneaud – Secrétaire général

MIDI-PYRÉNÉES

UIMM Adour-Pyrénées – 05 62 34 79 50
Marc Mesplaraud – Président
Catherine Bourgeois – Secrétaire générale

UIMM Midi-Pyrénées – 05 61 14 47 87
Jean Luminet – Président
Frédérique Jézégabel – Déléguée générale

AUVERGNE

UIMM Allier – 04 70 28 40 26
Yves Chassagne – Président
Philippe Charveron – Délégué général

UIMM Centre et Sud-Auvergne
04 73 90 15 43
Pierre Benoît – Président
Philippe Marrot – Secrétaire général

UIMM Région de Thiers
04 73 80 03 76
Jean-Paul Vinet – Président
Philippe Charveron – Secrétaire général

LANGUEDOC-ROUSSILLON

UIMM Gard-Lozère
04 66 61 01 07
Philippe Patitucci – Président
Christophe Meyruey – Secrétaire général

UIMM Méditerranée Ouest
04 67 13 83 50
Pascale Suc – Présidente
Christophe Meyruey – Secrétaire général

RHÔNE-ALPES

CSIM de l'Ain – 04 74 21 60 68
Claude Bordes – Président
Marie-Hélène Lebranchu – Secrétaire générale

CSM Haute-Savoie – 04 50 52 39 00
Henri Marchetta – Président
Patrick Lucotte – Délégué général

Métallurgie UIMM Rhodanienne
04 78 77 06 00
Gilbert Marchiol – Président
Loïk Viaouet – Directeur général

UIMM Drôme-Ardèche – 04 75 41 90 00
Didier Rocrelle – Président
François Prud'homme – Secrétaire général

UIMM Loire – 04 77 92 89 80
M. le Président
Bruno Leprêtre – Secrétaire général

UIMM Savoie – 04 79 65 16 80
Patrick Dejean – Président
Olivier Delattre – Secrétaire général

Udimec – 04 76 41 49 49
Marcel Torrents – Président
Thierry Uring – Délégué général

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

UIMM Côte d'Azur – 04 97 25 45 00
Luc Tournaire – Président
Marc Ugolini – Secrétaire général

UIMM Provence Alpes 13-04
04 91 80 91 48
Philippe Brun – Président
Serge Bornarel – Délégué général

UIMM Var – 04 98 00 94 70
Madeleine Jauffret – Présidente
Jean-Daniel Gouin – Secrétaire général

UIMM Vaucluse – 04 90 13 11 77
François Gilliard – Président
Catherine Bézard – Secrétaire générale

Conception et réalisation : ✈ EURO RSCG C&O

Rédaction : Florence Boniface

Crédits photos : Alstom Transport, Airbus SAS-photo exm company/S.Ogier, Areva/Paivi Bourdon, Bernard Biger/STX France, Dassault-Aviation, P. Dolemieux/La Compny, Nicolas Guérin, Hager, PSA Peugeot-Citroën, Burkhard Schittny, SDMS, Sophysa, UIMM/Julien Goldstein.